

Résolu de participer à la mesure de ses ressources, le Canada n'a pas hésité à participer davantage aux activités de la communauté francophone internationale, qu'il estime être un cadre exceptionnel pour la coopération et le dialogue ainsi qu'un excellent instrument pour promouvoir le fait français au Canada. Les crédits qu'il a consacrés à la Francophonie sont passés de 9 à 21 millions de dollars depuis la tenue du premier Sommet.

En outre, le comité de suivi (dont le Canada est membre) chargé de mettre en vigueur les décisions du premier Sommet a entrepris de concrétiser les lignes directrices arrêtées à Paris concernant l'énergie, la culture et les communications, les industries linguistiques, l'information scientifique et le développement technique.

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), une institution de la Francophonie, a été autorisée, à sa conférence générale extraordinaire de décembre 1986, à entreprendre la réforme de son administration conformément aux recommandations du comité de suivi. Elle a en outre accepté de réserver jusqu'à 30 % du budget de sa programmation au financement des activités de ses organes constitutifs. La direction que prendra l'ACCT une fois la réforme terminée, et les fonctions et ressources qui pourront lui échoir, dépendront de l'aboutissement du processus de réforme et de l'évaluation qu'en auront fait les chefs d'État et de gouvernement à Québec.

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFESJES) et la Conférence des ministres de l'Éducation (CONFEMEN) ont eu respectivement lieu au Burkina Faso et au Gabon. Après plus de deux années d'incertitude sur l'avenir de leurs secrétariats, ces organismes ont retrouvé leur dynamisme et intensifié considérablement la portée de leurs programmes. Les participants à la CONFESJES ont examiné la possibilité d'instituer des Jeux de la Francophonie; une proposition pourrait être présentée en ce sens à la fin du Sommet de Québec. Le conseil de la CONFESJES a tenu sa réunion à Ottawa en juin 1987. Moncton et Québec ont accueilli la session ministérielle de la CONFESJES peu après la tenue du Sommet de Québec.

Les participants à la CONFEMEN ont quant à eux adopté une proposition en vue d'instituer un baccalauréat francophone international. Le Nouveau-Brunswick a accueilli la réunion principale des représentants nationaux de cette conférence en février 1986.

## Énergie

L'instabilité des marchés pétroliers internationaux a dominé le secteur de l'énergie en 1986-1987, les prix chutant de près des deux tiers au cours des six premiers mois de l'année civile 1986. Les prix se sont redressés dans une certaine mesure à la fin de l'année, mais l'incertitude qui persistait a amené une étude des politiques touchant l'industrie pétrolière et gazière au Canada. Le gouvernement a maintenu son engagement vis-à-vis des politiques énergétiques axées sur les marchés, mais il a par contre pris certaines mesures pour alléger le fardeau financier qui pesait sur l'industrie, notamment en abolissant, à compter d'octobre 1986, l'impôt sur les revenus pétroliers et gaziers.

Le groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur chargé des questions énergétiques a tenu sa première réunion en septembre et il s'est réuni à quatre reprises par la suite pour conseiller le ministre du Commerce extérieur sur les négociations commerciales bilatérales et multilatérales.

Le Canada a activement participé aux travaux de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), particulièrement au niveau du débat sur les répercussions de la baisse des prix du pétrole et de l'accident à la centrale nucléaire de Tchernobyl. En avril 1986, le Conseil d'administration de l'AIE a conclu que, même si une période prolongée de prix relativement bas pouvait ajouter aux préoccupations de vieille date quant à la sécurité des approvisionnements énergétiques à long terme et au risque d'un resserrement futur des marchés dans ce secteur, il n'était pas nécessaire pour l'instant que les pays membres prennent de nouvelles mesures de portée internationale en matière de politique énergétique, quoique certains pouvaient décider que des redressements internes s'imposent dans une optique régionale ou sectorielle ou pour d'autres motifs nationaux. Le Conseil s'est réuni à quatre reprises à la fin de 1986 et au début de 1987 pour préparer la réunion ministérielle de l'Agence en 1987. Le directeur de l'AIE est venu au Canada en mai 1986 et en mars 1987 et son adjoint, en septembre 1986.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'est rendu à Vienne à l'occasion de la réunion de l'AIEA en septembre et pour des consultations bilatérales à Washington en décembre, à Los Angeles et à Mexico en janvier et à Caracas en février. D'autre part, le secrétaire de l'Énergie du Mexique, M. Del Mazo, est venu au Canada en juillet, tout comme le ministre de l'Énergie de la Nouvelle-Zélande, M. Tizard, en août, et le ministre de l'Énergie de la Birmanie, M. U Sein Tun, en décembre.

Des consultations bilatérales au niveau officiel, se sont tenues avec la France en mai, les États-Unis en juin et en février, le Venezuela en octobre et le Mexique en novembre. Plusieurs hauts fonctionnaires sont venus au Canada en 1986-1987, dont le président de la Japan National Oil Company en mai, le président de la Chinese National Offshore Oil Corporation et le président de la Chinese National Oil Development Corporation en juin, et le sous-ministre de l'Énergie de la Nouvelle-Zélande en août.

La Société Pétro-Canada pour l'assistance internationale (SPCAI) a entrepris des travaux de prospection d'hydrocarbures et des programmes d'assistance technique dans plusieurs pays, dont le Ghana, Madagascar, le Maroc, le Botswana, le Kenya, la Tanzanie, la Guinée, le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande, le Népal, la Birmanie, Sri Lanka, le Costa Rica, la Barbade, la Jamaïque, la Jordanie et Haïti. Les dépenses totales de la Société pour la période de rapport (année civile 1986) se sont chiffrées à 57,8 millions de dollars.

## Questions nucléaires

Dans ce domaine, l'année écoulée a été marquée par l'accident tragique survenu le 26 avril 1986 à la centrale nucléaire de Tchernobyl en Union soviétique. L'accident a soulevé presque partout dans le monde des inquiétudes au